

La mémoire littéraire dans quelques *Mémoires* de la Révolution

Anne Coudreuse



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/itineraires/620>

DOI : 10.4000/itineraires.620

ISSN : 2427-920X

Éditeur

Pléiade

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2009

Pagination : 23-37

ISBN : 978-2-296-10791-5

ISSN : 2100-1340

Référence électronique

Anne Coudreuse, « La mémoire littéraire dans quelques *Mémoires* de la Révolution », *Itinéraires* [En ligne], 2009-4 | 2009, mis en ligne le 14 janvier 2015, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/itineraires/620> ; DOI : 10.4000/itineraires.620

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.



Itinéraires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

La mémoire littéraire dans quelques *Mémoires de la Révolution*

Anne Coudreuse

- 1 Les *Mémoires* sont des textes référentiels qui n'excluent pas pour autant la mémoire des textes de fiction, ou de textes autobiographiques dans lesquels la dimension historique est beaucoup moins importante. On pense en particulier au modèle rousseauiste et à son devenir dans l'écriture des mémorialistes de la fin du XVIII^e siècle ou des premières décennies du XIX^e siècle. La question de la mémoire et de la culture littéraires dans les *Mémoires* de la période révolutionnaire ne se pose pas de la même façon selon que le mémorialiste est déjà écrivain, et qui plus est romancier, comme Louvet de Couvray, ou bien sans expérience de l'écriture avant que l'Histoire ne lui fasse prendre la plume, comme Élisabeth Vigée Le Brun qui éprouve le besoin d'écrire ses *Souvenirs*. Il faut aussi poser la question en termes de légitimité : la citation, la référence, l'allusion permettent-elles d'asseoir une autorité et fonctionnent-elles comme principe de légitimation ou font-elles partie d'un fonds commun dans lequel on puiserait comme sans y penser ?
- 2 L'exemple le plus intéressant à étudier sur cette question est sans doute celui des *Mémoires* de Mme Roland, qui sont divisés en deux parties très distinctes : la première, strictement historique, est constituée de notices, de portraits et d'anecdotes, et du récit des deux ministères de Roland. En cela, cette partie appartient au genre des Mémoires tel qu'on s'accorde à le définir : Mme Roland a été le témoin privilégié de la Révolution, à laquelle elle a même pris une grande part. Pour cette raison, son récit présente un intérêt historique non négligeable, qui le fait échapper à l'analyse strictement littéraire pour entrer dans le domaine des sources pour les analyses des historiens. La seconde partie, intitulée « Mémoires particuliers », fait entrer le lecteur dans l'intimité de sa jeunesse et de sa formation, et s'oriente plus nettement vers la vie privée alors que le début était globalement consacré à la vie et au débat publics. Cette seconde partie ressortit donc davantage à l'autobiographie, comme étude d'une personnalité et récit des étapes de sa formation. Mme Roland se présente alors comme une héritière de Rousseau, non seulement sur un plan politique, ce qui a déjà été étudié par Gita May (1964), mais également sur un plan littéraire, qui constitue ici notre domaine d'étude. Ce n'est pas

seulement parce que Rousseau est le fondateur du genre autobiographique que Mme Roland s'inscrit dans sa lignée, c'est aussi dans le choix des épisodes racontés, et l'accent nouveau mis sur certains d'entre eux, qui auparavant n'auraient pas paru dignes d'intérêt et auraient fait l'objet d'un opprobre ou d'une censure, à cause desquels ils ne seraient jamais arrivés à l'état d'objets littéraires. Tel est en particulier le récit de la tentative de viol dont a été victime la jeune Manon Phlipon, de la part d'un apprenti de son père, qui était maître-graveur à Paris.

- 3 C'est en des termes très rousseauistes qu'elle se justifie au seuil de ses « Mémoires privés » :

Je me propose d'employer les loisirs de ma captivité à retracer ce qui m'est personnel depuis ma tendre enfance jusqu'à ce moment ; c'est vivre une seconde fois que de revenir ainsi sur tous les pas de sa carrière, et qu'a-t-on de mieux à faire en prison que de transporter ailleurs son existence par une heureuse fiction ou par des souvenirs intéressants ?

Si l'expérience s'acquiert moins à force d'agir qu'à force de réfléchir sur ce qu'on voit et sur ce qu'on a fait, la mienne peut s'augmenter beaucoup par l'entreprise que je commence. (306)

On reconnaît le mot « entreprise » qui figure au début des *Confessions*, et une sorte de réécriture d'un passage célèbre des *Rêveries du promeneur solitaire* :

[J]e n'écris mes rêveries que pour moi. Si dans mes plus vieux jours aux approches du départ, je reste, comme je l'espère, dans la même disposition où je suis, leur lecture me rappellera la douceur que je goûte à les écrire, et faisant renaître ainsi pour moi le temps passé doublera pour ainsi dire mon existence. (Rousseau 1782/1959 : 1001)

- 4 On trouve une formulation équivalente sous la plume de Mme Roland : « Renouvelez-vous pour moi, moments tranquilles de ma douce adolescence ! » (363). Elle propose un pacte autobiographique similaire à celui de son prédécesseur dans la voie de l'écriture de soi : « Avec cette franchise pour mon propre compte, je ne me gênerai pas pour celui d'autrui : père, mère, amis, mari, je les peindrai tous tels qu'ils sont ou que je les ai vus » (307). À la lire, on voit bien, à travers sa prétérition, son intérêt pour l'enfance, et même la petite enfance, qui est une invention du XVIII^e siècle :

Il faut bien passer sous silence ces belles choses et d'autres aussi graves qui n'intéressent que les nourrices et ne se Répètent qu'aux grands-parents : on ne s'attend pas que je dépeigne ici une petite brune de deux ans, dont les cheveux noirs jouaient fort bien sur un visage animé des plus vives couleurs, et qui respirait le bonheur de son âge dont elle avait toute la santé. Je sais un meilleur temps pour faire mon portrait et je ne suis pas si maladroite que de le devancer. (311)

- 5 Dans la même page, Mme Roland montre bien les différents effets que produisent sur elle les noms qu'on lui donne, en fonction de son comportement, du très froid « Mademoiselle », pour la punir, au très doux surnom Manon, en passant par le plus neutre « ma fille ». Cette attention à des détails aussi minimes est révélatrice d'une sensibilité rousseauiste et d'un retour sur les émotions et les humeurs passées que *Les Confessions* ont contribué à légitimer. Certains épisodes sont rapportés avec un art de la mise en scène hérité du modèle rousseauiste, en particulier dans le souci de chercher dans le passé les germes et les racines du présent :

Un jour que j'étais un peu malade, il fut question de me donner une médecine [qu'elle refuse]. Mon père, furieux, menace de me fouetter une troisième fois. — Je sens à l'heure où j'écris l'espèce de révolution et le développement de force que j'éprouvai alors ; mes larmes s'arrêtent tout à coup, mes sanglots s'apaisent, un calme subit réunit mes facultés dans une seule résolution : je me lève sur mon lit, je

me tourne du côté de la ruelle, j'incline ma tête en l'appuyant sur le mur, je trousse ma chemise, et je m'offre aux coups en silence : on m'aurait tuée sur la place, sans m'arracher un soupir [...]. (318)

Tous les détails de cette scène me sont aussi présents que si elle était récente ; toutes les sensations que j'ai éprouvées sont aussi distinctes : c'est le même roidissement que celui que j'ai senti s'opérer depuis dans des moments solennels ; et je n'aurais pas plus à faire aujourd'hui pour monter fièrement à l'échafaud, que je n'en fis alors pour m'abandonner à un traitement barbare, qui pouvait me tuer et non pas me vaincre. (319)

- 6 Certaines tournures rappellent stylistiquement des passages célèbres des *Confessions*, ainsi que les traces laissées sur le *je* narrante par les expériences, douloureuses ici, du *je* narré. La référence au moment de l'écriture est en passe de devenir un *topos* de l'autobiographie. C'est toute la cohérence d'une personnalité qui se trouve ainsi soulignée, et la vie se change en destin, dans cette évocation de l'enfance mise en perspective par rapport à la guillotine qui attend la narratrice. On observe le même phénomène à propos de ses lectures, qu'elle prend soin de détailler, comme le faisait déjà Rousseau au début de son autobiographie :

Mais Plutarque [de Dacier] semblait être la véritable pâture qui me convînt ; je n'oublierai jamais le carême de 1763 (j'avais alors neuf ans), où je l'emportais à l'église en guise de Semaine-sainte. C'est de ce moment que datent les impressions et les idées qui me rendaient républicaine sans que je songeasse à le devenir. (323)

- 7 On peut se demander si elle n'établit pas une sorte de continuité secrète entre *La Vie des hommes illustres*, et ses *Mémoires*, même particuliers, où elle songe également à parfaire son image pour la postérité. Sa réflexion sur l'éducation, et notamment celle des filles, entre également en résonance avec les préoccupations de Rousseau, même si la position de Mme Roland est beaucoup moins négative et rétrograde que celle qui est développée sur le même sujet dans *Émile ou de l'éducation* :

Mon père se plaisait à me faire de temps en temps le cadeau de quelques livres, puisque je les préférais à tout ; mais comme il se piquait de seconder mes goûts sérieux, il me faisait des choix fort plaisants quant aux convenances ; par exemple, il me donna le traité de Fénelon sur l'éducation des filles, et l'ouvrage de Locke sur celle des enfants, de manière qu'on donnait à l'élève ce qui est destiné à diriger les instituteurs. Je crois pourtant que cela réussissait très bien, et que le hasard m'a servi mieux peut-être que n'auraient fait les combinaisons ordinaires. (325)

- 8 Elle est toutefois soucieuse de ne pas apparaître comme un bas-bleu, une sorte de monstre dans cette société où la femme doit savoir rester à sa place. Toutes ses remarques sur son éducation aux tâches domestiques, qui trouvent tout naturellement leur place dans des « Mémoires particuliers », ont également une dimension politique non négligeable, et font écho à toute une argumentation des *Mémoires* plus strictement historiques, visant à montrer qu'elle a su rester à la place que sa condition de femme lui assignait, sans avoir aucune influence sur Roland, ni jouer de rôle politique majeur, ce qui est très contestable :

Cette enfant, qui lisait des ouvrages sérieux, expliquait fort bien les cercles de la sphère céleste, maniait le crayon et le burin, et se trouvait à huit ans la meilleure danseuse d'une assemblée de jeunes personnes au-dessus de son âge, réunies pour une petite fête de famille, cette enfant était souvent appelée à la cuisine pour y faire une omelette, épucher des herbes ou écumer le pot. Ce mélange d'études graves, d'exercices agréables et de soins domestiques ordonnés, assaisonnés par la sagesse de ma mère, m'a rendue propre à tout ; il semblait prédire les vicissitudes de ma fortune et m'a aidée à les supporter : je saurais faire ma soupe aussi lestement que

Philopœmen coupait du bois, mais personne n'imaginerait en me voyant que ce fût un soin dont il convînt de me charger. (328-329)

- 9 Cette remarque n'est pas anodine, car elle est à mettre en rapport avec ses conditions d'incarcération dans lesquelles elle montre beaucoup de courage et de résistance, conformément à une éducation qui l'a endurcie et lui a appris à tenir un ménage. C'est aussi une façon de dire que, pour être cultivée, elle n'en est pas moins femme et n'oublie pas l'économie domestique et l'entretien de son foyer.
- 10 Mais le passage le plus influencé par Rousseau, et les sujets tabous qu'il aborde dans son autobiographie, est le récit que fait Mme Roland de la tentative de viol que lui fit subir un apprenti de son père. Cet épisode a d'ailleurs été censuré par Bosc et ne fut réintégré dans les *Mémoires* qu'à partir de 1864 (édition Dauban et Faugère). Le récit commence, comme dans certains passages des *Confessions*, par une sorte de préambule métadiscursif qui prévient de la dimension choquante de l'épisode et justifie néanmoins la nécessité de le raconter :

Une circonstance, trop importante par son influence sur mon moral pour que je doive la passer sous silence, vint se mêler à mes inquiétudes et m'inspirer une grande résolution.

Je suis un peu embarrassée de ce que j'ai à raconter ici, car je veux que mon récit soit chaste, puisque ma personne n'a pas cessé de l'être, et pourtant ce que je dois dire ne l'est pas trop. (330)

La scène a lieu dans l'atelier de son père :

Un soir que j'allais y chercher quelque chose, et que le jeune homme paraissait travailler seul à la lampe, je m'approche pour recevoir ce que je demandais ; il prend ma main, comme en jouant, et, la tirant sous l'établi près duquel il était, il me fait toucher quelque chose de fort extraordinaire. Je fais un cri en m'efforçant de la retirer [...]. Agitée, mais interdite, je demandais ma main et voulais m'en aller ; il laisse retirer ma main en la retenant toujours avec la sienne et, faisant un demi-tour sur son siège, met à ma vue l'objet de mes frayeurs. Je tourne la tête. (331)

- 11 Mme Roland utilise des périphrases embarrassées pour dire le tabou, comme le faisait Rousseau dans son autobiographie, aux moments les plus scandaleux, pour dire sans dire, faire comprendre au lecteur tout en préservant son innocence. Cette figure de style est sans doute héritée du roman libertin qui l'utilise fréquemment et crée une complicité agréable au lecteur. Que l'on songe par exemple à l'usage qu'en fait Diderot, et cela dès le titre, dans *Les Bijoux indiscrets*, ou encore, dans un autre registre, pendant la leçon de musique de *La Religieuse*. La mémorialiste elle-même souligne la parenté d'un tel épisode avec ceux racontés dans *Les Confessions* :

L'impression de ce qui s'était passé demeura si forte chez moi que, même dans l'âge des lumières et de la raison, je ne me le rappelais qu'avec peine, que je n'en ai jamais ouvert la bouche à une intime amie qui eut toute ma confiance, que je l'ai constamment tu à mon mari, à qui je ne cèle pas grand'chose, et qu'il m'a fallu faire, dans ce moment encore, autant d'efforts pour l'écrire que Rousseau en fit pour consigner l'histoire de son ruban volé, avec laquelle la mienne n'a pourtant pas de comparaison. (337)

- 12 Là encore, on peut noter une sorte de pudeur qui opère comme une censure, car « l'histoire du ruban volé » n'est pas celle à laquelle on pense le plus spontanément en lisant le récit de cet abus sexuel. C'est comme si Mme Roland s'interdisait de faire référence à des épisodes plus scabreux, et plus proches de son récit : « la punition des enfants », c'est-à-dire la fessée donnée à l'enfant par Mademoiselle Lambercier et ses surprenants effets, que Philippe Lejeune a analysés dans *Le Pacte autobiographique*. On peut penser également au début du livre III et à la scène d'exhibition de « l'objet ridicule »

(c'est-à-dire les fesses de Jean-Jacques), opposé à « l'objet obscène » (c'est-à-dire son sexe), aux différentes rencontres à Lyon et aux tentatives de séduction homosexuelle, à tout ce qui tourne enfin autour du « dangereux supplément » : c'est ainsi, on s'en souvient, que Rousseau désigne la masturbation. C'est un sujet que Mme Roland aborde également dans les « Mémoires particuliers », sur le ton de l'humour qui le dédramatise :

Je vois déjà les curieux s'inquiéter de ce que je pouvais dire à confesse ; assurément ils n'ont pas plus de peine à l'imaginer que j'eus d'embarras pour m'en tirer. [...] Le cœur me battait, le feu me montait au visage, certaine sueur se répandait partout. « Je m'accuse... d'avoir eu des mouvements contraires à la chasteté chrétienne. » Ah ! la bonne phrase ! Santeuil ne fut pas plus content d'avoir trouvé sa rime, et Archimède la solution de son problème que je me sentis aise de l'expression. (386)

- 13 Comme souvent dans *Les Confessions*, le récit d'une anecdote de l'adolescence s'accompagne d'une réflexion sur l'état présent de la question, au moment de l'écriture. Le *je* narré, dans les situations les plus diverses, permet une mise au point du *je* narrateur, qui a su en tirer profit :

Je suis demeurée maîtresse de mon imagination à force de la gouverner, j'ai acquis une sorte d'éloignement pour tout plaisir brutal ou solitaire [...]. Je ne vois le plaisir, comme le bonheur, que dans la réunion de ce qui peut charmer le cœur comme les sens et ne point coûter de regrets. (387)

- 14 Tout comme Rousseau avait consacré l'entrée de la puberté et de ses troubles chez un jeune homme dans la littérature, Mme Roland s'arrête sur ses manifestations chez une jeune fille, s'autorisant sans doute du précédent rousseauiste pour écrire, même en termes choisis, ce qui pourrait aller contre la bienséance et la décente pudeur exigées d'une femme quand elle écrit :

Quatrième cahier. Les progrès de l'esprit ne se faisaient pas seuls, la nature avait aussi les siens dans tous les genres. Un premier de mai, à quatorze ans, elle avait fleuri tout à coup, sans aucun effort, comme une rose vive et fraîche qui s'entr'ouvre aux rayons puissants du soleil printanier. Quoique ma mère ne m'eût jamais dit précisément ce que je devais attendre, elle en avait assez exprimé en ma présence dans l'occasion, et ma bonne maman surtout s'était trop amusée à me faire certaines prophéties pour que je fusse étonnée de l'événement. (384)

- 15 On remarque une volonté, chez la narratrice, de préserver son innocence et sa pudeur, malgré l'épisode qu'elle a raconté. C'est un procédé que l'on retrouve dans certains romans : des héroïnes comme Suzanne Simonin chez Diderot, ou Justine chez Sade, conservent une ignorance de la sexualité que bien des épisodes les poussent pourtant à connaître. « Les femmes qui lisent sont dangereuses », dit le titre d'un livre de Laure Adler. Mme Roland tient pourtant à montrer qu'on peut être une lectrice assidue et garder une grande moralité et une innocence sans tache :

Je contractai l'habitude d'une telle réserve que, en lisant à seize ans l'*Histoire naturelle* de Buffon, et n'étant plus dévote, je sautais sans le lire ce qui traitait de la génération de l'homme, et je glissais sur les planches relatives avec la promptitude et le tremblement de quelqu'un apercevant un précipice. Enfin, je ne me suis mariée qu'à vingt-cinq ans, et avec une âme telle qu'on peut la présumer, des sens très inflammables, beaucoup d'instructions sur divers objets, j'avais si bien évité l'augmentation de celle dont les commencements furent si prématurés, que les événements de la première nuit de mes noces me parurent aussi surprenants que désagréables. (336)

- 16 Elle utilise un vocabulaire rousseauiste, jusque dans l'adjectif « romantique » tout nouveau dans la langue, puisque Rousseau l'avait employé pour la première fois dans *Les Rêveries du promeneur solitaire* : « Je m'étais fait du cloître, de sa solitude et de son silence

les idées grandes ou romantiques que mon active imagination pouvait enfanter » (338). C'est également en des termes rousseauistes qu'elle évoque son évolution spirituelle par rapport à la religion (365), et surtout sa foi en la Providence, dans une sorte d'envolée qui rappelle la célèbre « Profession de foi du Vicaire savoyard » de Rousseau :

La belle idée d'un Dieu créateur dont la Providence veille sur le monde, la spiritualité de l'âme, son immortalité, cet espoir consolateur de la vertu persécutée, ne seraient-elles que d'aimables et brillantes chimères ? [...] mais qu'importe à l'âme sensible de ne pouvoir les démontrer ? Ne lui suffit-il pas de les sentir !

Dans le silence du cabinet et la sécheresse de la discussion, je conviendrai avec l'athée ou le matérialiste de l'insolubilité de certaines questions ; mais, au milieu de la campagne et dans la contemplation de la nature, mon cœur ému s'élève au principe vivifiant qui les anime, à l'intelligence qui les ordonne, à la bonté qui m'y fait trouver tant de charmes ; lorsque des mers immenses me séparent de ce que j'aime, quand tous les maux de la société nous frappent ensemble comme pour nous punir d'avoir voulu son plus grand bien, je vois au-delà des bornes de la vie le prix de nos sacrifices et le bonheur de nous réunir.

Comment ? de quelle manière ? Je l'ignore ; je sens seulement que cela doit être ainsi. (397)

- 17 Sur un plan plus politique, elle est également l'héritière de la pensée de Rousseau, ce qui se voit dans le récit de sa découverte de la Cour à Versailles, qu'elle veut quitter au plus vite pour ne plus en voir les gens : « Quel mal te font-ils donc ? [lui demande sa mère] — Sentir l'injustice et contempler à tout moment l'absurdité » (394). On reconnaît bien ici l'influence de Rousseau et ses idées sur la corruption de la société, et en particulier de la Cour. On sent encore cette influence dans le goût bucolique de Mme Roland pour les « promenades et [le] bonheur qu'elles [lui] faisaient goûter », et dans le portrait qu'elle fait dans ses lettres à Sophie Canet « d'une âme pour qui tout était vie, tableau, félicité » (410). Elle finit elle-même par souligner la proximité de son caractère et de celui de Rousseau, non sans montrer les dangers d'une telle sensibilité :

J'ai bien envie de faire remarquer que, dans cette foule d'ouvrages que le hasard ou les circonstances avaient déjà fait passer dans mes mains et dont j'indique vaguement ceux que les lieux ou les personnes me rappellent les premiers, il n'y a point encore du Rousseau ; c'est qu'effectivement je l'ai lu très tard, et bien m'en a pris : il m'eût rendue folle, je n'aurais voulu lire que lui. Peut-être encore n'a-t-il que trop fortifié mon faible, si je puis ainsi parler.

J'ai lieu de présumer que ma mère avait pris quelque soin pour l'écarter ; car, son nom ne m'étant pas inconnu, j'avais cherché ses ouvrages, et je ne connaissais que ses *Lettres de la montagne*, et celle à Christophe de Beaumont, lorsque je perdis ma mère [...]. Probablement mon excellente mère, qui voyait bien qu'il fallait laisser exercer ma tête, ne trouvait pas grand inconvénient que j'étudiasse sérieusement la philosophie, au risque même d'un peu d'incrédulité ; mais elle jugeait sans doute qu'il ne fallait pas entraîner mon cœur sensible, trop prêt de se passionner. Ah ! mon Dieu ! que de soins inutiles pour échapper à sa destinée ! (425)

- 18 Après la mort de sa mère, l'abbé Legrand comprend toute la consolation qu'elle pourra tirer de la lecture :

Dès qu'il me crut en état de jeter les yeux sur un livre, il imagina de m'apporter l'*Héloïse* de Jean-Jacques, et sa lecture fut véritablement ma première distraction. J'avais vingt et un ans, j'avais beaucoup lu, je connaissais un assez grand nombre d'écrivains, historiens, littérateurs et philosophes ; mais Rousseau me fit alors une impression comparable à celle que m'avait fait [sic] Plutarque à huit ans : il sembla que c'était l'aliment qui me fût propre et l'interprète de sentiments que j'avais avant lui, mais que lui seul savait m'expliquer.

Plutarque m'avait disposée pour devenir républicaine : il avait éveillé cette force et

cette fierté qui en font le caractère ; il m'avait inspiré le véritable enthousiasme des vertus publiques et de la liberté. Rousseau me montra le bonheur domestique auquel je pouvais prétendre, et les ineffables délices que j'étais capable de goûter. (464)

- 19 On comprend en lisant ces « Mémoires particuliers » que le pèlerinage à Ermenonville est apparu très vite puisque Mme Roland écrit :

Après un dîner frugal, nous passâmes le reste du jour dans le parc délicieux de Montmorency, nous vîmes la petite maison qu'avait habitée Jean-Jacques et nous jouîmes de tout l'agrément d'une belle campagne, quand on est plusieurs à la contempler du même œil. (479)

- 20 Quand elle développe les principes de sa morale, elle le fait en des termes que ne renierait pas Rousseau :

D'ailleurs ma grande affaire c'était mon bonheur, et je n'ai jamais vu que le public se mêlât de celle-là pour quelqu'un sans la gêner. Je ne trouve rien de si doux que d'être apprécié à sa valeur par les gens avec lesquels on vit, et rien de si vide que l'admiration de quelques personnages qu'on ne doit point rencontrer. (467)

- 21 Les autres traces d'une mémoire littéraire dans ce texte autobiographique sont moins nombreuses. On peut repérer une allusion à Diderot, à propos de M. Perdu, l'oncle de Sophie Canet : « Je ne l'appelais jamais que le *commandeur* [...], tant il me paraissait ressembler au *commandeur* du *Père de famille*. » (411) Elle écrit une lettre de reproches à l'usage du fils de M. de Boismorel qui a une vie dissolue, ce qui fournit l'occasion de la deuxième allusion : « Le jeune homme fut touché ; il imagina que le célèbre Duclos était l'auteur de la remontrance » (483). Une autre référence littéraire, à Mme Benoît, qui fut un auteur prolifique du XVIII^e siècle, totalement inconnu aujourd'hui, se fait de manière désinvolte, avec la prévision que cet écrivain sera vite oublié.

- 22 On voit donc l'hégémonie de l'influence rousseauiste dans les « Mémoires particuliers » de Mme Roland. Ce n'est pas faute de connaître d'autres grands auteurs et du fait d'une culture trop lacunaire qu'elle se réfère tellement à Rousseau. Toute son autobiographie, aussi bien dans la teneur de ses épisodes que dans les procédés stylistiques employés et dans la pensée politique et religieuse, prouve qu'elle est une de ses héritières, ce dont elle se réclame fièrement. Il y a donc une congruence dans l'héritage littéraire qui se manifeste ici, entre une écriture et une pensée, un style et une idéologie.

- 23 Ce n'est pas le cas chez Mme Vigée Le Brun qui, dans ses *Souvenirs*, reprend à son compte une sorte d'esthétique rousseauiste, en refusant catégoriquement toute sa réflexion politique dans laquelle on a pu voir une des origines intellectuelles de la Révolution dont Mme Vigée Le Brun, peintre officiel de la reine Marie-Antoinette, a tant souffert et qui l'a forcée à émigrer. L'héritage rousseauiste se diffuse dans le texte et montre bien les prémisses du romantisme. Toute l'entreprise est placée sous le signe de Rousseau, et plus précisément de la « Première Promenade » des *Rêveries du promeneur solitaire*, dont cette réécriture figure en épigraphe :

En écrivant mes Souvenirs,
je me rappellerai le temps passé,
qui doublera pour ainsi dire mon existence.

- 24 On voit un imaginaire romantique à l'œuvre dans la description pleine de fantasmagorie romanesque du cimetière de Venise, au chapitre IX :

Avant de quitter Venise, je voulus voir le fameux cimetière qui est situé aux environs de la ville. Un ami de M. Denon m'offrit de m'y conduire, et nous convînmes de faire cette course au clair de lune. [...] La lune, entourée de nuages,

cessait parfois de donner sa lumière, et ces tombes alors paraissaient se mouvoir. [...]
] Aucune habitation n'est voisine du cimetière ; nous entendions seulement la cloche d'une église assez lointaine, dont le son était fort mélancolique. (Vigée Le Brun 1835-1837/2008 : 448-449)

- 25 D'un point de vue esthétique, ce passage est bien caractéristique du Tournant des Lumières avec son atmosphère macabre et son allusion à d'éventuels fantômes. On pense au roman noir et au roman gothique de la fin du siècle. C'est surtout le périple en Suisse, entrepris en 1807-1808, qui prend parfois les allures d'un double pèlerinage, pictural et littéraire, sur les traces de Gessner et Rousseau :

Je n'avais point vu la Suisse, et je brûlais du désir d'aller contempler cette belle et grande nature. Je résolus donc de quitter encore une fois Paris, et je partis en 1808, pour aller courir les montagnes. (697)

- 26 Ce voyage est raconté dans des lettres adressées à la comtesse Potocka. Dès la première lettre, l'évocation de Bienne et de l'île Saint-Pierre est pleine de souvenirs de Rousseau :

Il me tardait de voir l'île de Saint-Pierre, devenue fameuse par le séjour de l'auteur de *La Nouvelle Héloïse*. Je traversai donc le lac, et je touchai à ce coin de terre qui n'a point l'imposant caractère des paysages suisses, mais qui offre à l'œil de paisibles champs où le bonheur semble nous attendre. [...] Aucun bruit ne trouble le promeneur solitaire qui vient y rêver ; le silence de ce charmant asile n'est interrompu que par les mélodies du rossignol et les chants d'autres oiseaux. J'ai vu dans ce lieu pastoral et tout à fait élyséen une grande salle où chaque dimanche les villageois du voisinage se réunissent pour danser. Vous auriez été heureuse, aimable comtesse, de vous asseoir sur un banc placé à l'extrémité et vers la hauteur du bois ; on y jouit de l'air le plus pur et de la vue du lac ; on y est seul sans être isolé, car les bords du lac sont peuplés de mille habitations bâties au pied des montagnes, et ces montagnes sont cultivées soigneusement. Après les différents spectacles de la nature, la seule curiosité, la seule chose intéressante de l'île de Saint-Pierre, c'est la maison qu'habita Rousseau ; elle est située au milieu de l'île, et, vous le dirai-je, Madame, ce n'est plus qu'un cabaret !... L'immortelle renommée de l'écrivain genevois n'a pu sauver sa demeure de cette profanation. (700-701)

- 27 De Rousseau, elle ne retient que son rôle de précurseur du romantisme et de romancier. Elle se limite donc à un point de vue littéraire ou esthétique, qu'elle refuse de laisser contaminer par la dimension idéologique ou politique. Elle ignore ainsi l'auteur du *Contrat social* que les partisans de la Révolution ont revendiqué comme leur modèle. Cette exploitation de la figure de Rousseau, qui crée une séparation entre un héritage esthétique et un héritage idéologique, est sans doute caractéristique du tournant des Lumières dans ses contradictions et dans son appréhension paradoxale des modèles et des grandes figures du siècle. On trouve une nouvelle allusion directe à Rousseau dans la lettre V, à propos de Vevey et ses environs :

La délicieuse promenade au château de Chillon rappelle *La Nouvelle Héloïse*. Je suis allée à Clarence au lever du soleil ; appuyée sur les ruines du chalet de Jean-Jacques j'ai peint l'ensemble de ces lieux si pleins de romanesques souvenirs. (715)

- 28 Là encore, c'est le romancier qui est revendiqué dans une sorte de filiation littéraire ou esthétique qui exclut toute dimension politique ; l'œuvre de Rousseau semble expurgée comme par magie des livres les plus contestataires et les plus critiques. Dans ces pages des *Souvenirs*, l'auteur, qui manque d'expérience dans l'écriture, utilise la référence à Rousseau, comme une sorte de tuteur de son récit, dans un effet assez naturel d'imprégnation et de contamination stylistique et thématique, sans rien céder d'un point de vue idéologique et donc sans jamais renoncer à la fidélité monarchiste.

- 29 Cas étrange de dédoublement de la mémoire littéraire, dont on trouve un autre exemple dans les *Mémoires d'une captive en 1793* de Sophie de Bohm (1830/2001). Un bouquet de roses lui rappelle dans sa prison une promenade qu'elle a faite en Suisse et qu'elle se remémore dans un passage très marqué par ses lectures de Rousseau, dans le style, le vocabulaire, le rythme, l'opposition d'une nature préservée des vices et d'une société corrompue. Elle résume elle-même toute cette page en parlant de ses « idées romantiques » (113). Or la comtesse de Bohm, née en 1762 et décédée en 1845, est la fille du marquis de Girardin qui fut le protecteur de Rousseau et l'accueillit en 1778 à Ermenonville, dans son domaine dédié à la philosophie et à la nature. Fille de réformateur avancé qui s'était engagé en faveur de la Révolution dans ses débuts, femme d'émigré se soumettant à la loi et rentrant en France pour assurer la pérennité de la propriété, elle est opposée à la violente tournure que prend la Révolution. Cette page de ses *Mémoires*, aux accents si rousseauistes, relève peut-être d'une volonté de ne pas laisser les plus extrémistes des révolutionnaires se réclamer de Rousseau, en reconnaissant cet héritage, tout en refusant la violence à laquelle il sert pour certains de caution. À la fin du texte, on trouve l'expression « le drame de ma vie » (143). On peut se demander s'il ne s'agit pas d'un écho du titre célèbre de la pièce autobiographique de Rétif de la Bretonne, *Le Drame de la vie*, publié en 1793. Ce n'est qu'une hypothèse, mais le caractère rétrospectif de ces *Mémoires*, publiés en 1830 pour la première fois, conduit à penser que cette reprise est peut-être volontaire, à moins qu'elle ne fasse partie des phénomènes de citations involontaires de titres qui circulent et finissent par appartenir au vocabulaire de tous sans qu'on en reconnaisse vraiment l'origine.
- 30 On peut également s'arrêter sur les *Mémoires* de la marquise de La Rochejaquelein qui constituent un des témoignages les plus complets sur les guerres de Vendée vues du côté des Vendéens que leurs ennemis appelaient « les brigands », surnom qu'ils finirent par adopter eux-mêmes. La plus grande partie de ce texte est consacrée aux batailles, aux blessures, à la nécessité de se cacher et de cacher ses enfants, aux fuites à cheval, à la mort de certains chefs, dont le marquis de Lescure, le premier mari de Mme de La Rochejaquelein. La narratrice se livre aussi à l'analyse des mentalités des paysans qui prennent les armes et de leurs manières de combattre. Le premier chapitre, intitulé « Jusqu'aux États généraux », constitue une sorte de préambule sur la vie à la Cour, où sa grand-mère était l'amie et la dame d'honneur de Mme Victoire, fille de Louis XV. C'est dans ce chapitre, et uniquement là, que l'on trouve une allusion à Rousseau, sur un mode extrêmement critique, lors d'une scène à laquelle la narratrice encore très jeune assiste sans vraiment la comprendre. Au Louvre, elle rencontre avec sa grand-mère « les trois petits princes d'Orléans et leur sœur, Mademoiselle, conduits par Mme de Genlis, à la fois leur gouverneur et leur gouvernante » (La Rochejaquelein 1814/1984 : 51). Le récit se poursuit ainsi :

Ma grand-mère vit à côté d'elle une charmante petite fille de sept ans. Elle lui dit : « Vous n'avez que deux filles (l'aînée, Mme de Lavøstine, était déjà mariée) : quelle est donc cette ravissante créature ? — Oh répondit Mme de Genlis à demi-voix, mais je l'entendis, c'est une histoire bien touchante, bien intéressante, que celle de cette petite : je ne puis vous la raconter en ce moment. » Elle ajouta : « Vous ne voyez rien encore, vous allez juger de cette figure-là ! » Puis élevant la voix : « Paméla, faites Héloïse ! » Aussitôt Paméla ôte son peigne ; ses beaux cheveux sans poudre tombent en longues boucles ; elle se précipite un genou en terre, lève les yeux au ciel, ainsi qu'un de ses bras, et sa figure exprime une extase passionnée. Paméla reste en attitude ! Pendant ce temps, Mme de Genlis paraît ravie, fait des signes, des remarques à ma grand-mère, qui lui adresse des compliments sur la beauté et la

grâce de sa jeune élève. Pour moi, je restai stupéfaite par instinct et sans rien comprendre.

Ma grand-mère s'en fut bien vite pour rire de cette rencontre. Huit jours durant, elle en faisait le récit à ceux qui venaient la voir ; c'étaient des plaisanteries continuelles sur la bonne éducation qu'on donnait à Paméla. Tous ces chuchotements et l'expression passionnée de la nouvelle Héloïse, dont je n'avais jamais eu l'idée, m'ont fait une impression qui dure encore. Je n'ai pas rencontré depuis Mmes de Genlis, de Valence, ni Paméla. (52)

- 31 Le nom de Rousseau n'est pas même écrit, à tel point que nous pouvons nous demander si nous ne sommes pas victimes d'une erreur d'interprétation en reconnaissant son roman le plus fameux dans cette allusion à Héloïse. Mais le mépris de la narratrice est peut-être un indice qu'il s'agit bien de lui¹.
- 32 Chez Louvet, Rousseau est une référence aussi bien esthétique qu'idéologique et on ne retrouve pas dans ses *Mémoires* cette scission qu'on a pu relever chez Mme Vigée Le Brun. Dans ce récit d'un proscrit, on retrouve les scènes topiques mises en place dans les romans sensibles très en vogue surtout dans la seconde moitié du siècle. Les *Mémoires* de Louvet ont été publiés en 1795. Né en 1760, Louvet de Couvray connaît la célébrité en 1787 avec son roman libertin, *Une année de la vie du chevalier de Faublas*. Député girondin à la Convention il est proscrit le 2 juin 1793. Cette proscription entraîne sa fuite dans les provinces françaises, ce qui confère à ses *Mémoires* une trame romanesque, à la fois par le motif du voyage, qui reprend un grand schème du roman picaresque, et par la présence constante du danger qui crée un effet de suspens et entraîne la compassion du lecteur : décrété d'arrestation, Louvet savait qu'il serait guillotiné s'il était reconnu.
- 33 Cette ambivalence de la figure et de l'écriture de Rousseau se retrouve en revanche dans les *Mémoires* de Justine Guillery. Il constitue avec Corneille la grande référence de cette autodidacte, moins pour les *Confessions*, comme on pourrait s'y attendre, ou alors c'est un modèle qui va sans dire et s'affiche secrètement dans le geste même de prendre la plume pour raconter sa vie, que pour *La Nouvelle Héloïse* et *L'Émile*, ce qui ne saurait surprendre sous la plume d'une préceptrice occupée par les questions de pédagogie. Le témoignage de la femme plus âgée montre comment l'écriture de la passion chez Rousseau a façonné des générations féminines et a modelé la sensibilité de toute une époque :
- Il n'était pas facile d'être séduite par le vain jargon de la galanterie à celle qui s'était nourrie des pages brûlantes de *La Nouvelle Héloïse*, et la comparaison avec Saint-Preux n'était guère favorable aux jeunes gens qui me faisaient la cour. (Guillery 1814/2007 : 45)
- 34 Avec la distance, le recul des années et la prise de conscience amenée par la douleur des événements politiques, la mémorialiste en arrive toutefois à ce qu'il faut bien appeler une rupture avec Rousseau, dans les écrits duquel elle établit une sorte de tri. Renoncer à Rousseau, c'est aussi marquer, l'âge venu, une distance avec les enthousiasmes de sa jeunesse. Son attitude est toutefois très ambivalente. Ainsi elle avoue juste après qu'elle est restée toute sa vie fidèle à un régime végétarien dont elle a évidemment trouvé la préconisation et la justification chez Rousseau.
- 35 Le corpus étudié, qui comprend aussi bien des écritures « ordinaires » que des *Mémoires* plus littéraires, montre la grande trace laissée par Rousseau dans ces écrits de la période révolutionnaire, mais de manière ambiguë et complexe, certains voulant recueillir tout l'héritage, et même le prolonger, comme Mme Roland, ou Louvet de Couvray, d'autres le reconnaissant comme modèle esthétique et littéraire, mais refusant ses théories politiques et l'aspect idéologique de son œuvre, comme Mme Vigée Le Brun, la comtesse

de Bohm ou Justine Guillery, d'autres enfin lui manifestant le mépris le plus cassant, comme la marquise de La Rochejaquelein. Nous pouvons également, sur cette question, citer les *Souvenirs de jeunesse (1793-1803)* de Mathieu Molé, dans le Livre I de la Seconde Partie, quand la crise révolutionnaire est derrière lui, et qu'il a la sagesse distancée et le recul de l'après coup. Ses propos sont plus nuancés, et teintés d'une ironie douce-amère qu'on ne peut sans doute atteindre qu'en laissant passer du temps :

L'ombre de Jean-Jacques Rousseau, son souvenir, la trace de ses pas, avaient longtemps attiré la foule dans la vallée de Montmorency. Maintenant – et depuis les terribles années de la Révolution – le culte languissait. Moi, qui n'avais pas subi l'enthousiasme, n'éprouvais pas non plus la réaction, et je suivais avec intérêt cette âme malade et passionnée dans ses moindres habitudes et ses bizarreries douloureuses. (Molé 1943/1991 : 321-322)

- 36 L'intertextualité à l'œuvre dans tous ces textes prouve que la mémoire littéraire se diffuse selon des modalités très contrastées et variables aussi bien idéologiquement qu'esthétiquement. La fidélité à cette mémoire peut être presque textuelle, comme chez Mme Roland où l'on trouve des citations ou des réécritures très proches des textes de Rousseau. Cette fidélité peut être aussi thématique, même si une distance est marquée sur le plan des idées comme chez la comtesse de Bohm et Élisabeth Vigée Le Brun. C'est également une mémoire qu'on peut rejeter absolument, si l'on considère Rousseau et sa pensée comme l'origine d'une Révolution totalement destructrice, comme le fait Mme de La Rochejaquelein. Il est curieux de constater qu'une œuvre survit presque autant par son contenu réel que par sa portée fantasmagorique. Cette mémoire littéraire contribue à l'édification du mythe de Rousseau ou de sa légende, qu'il a constituée lui-même en grande partie, mais qui lui échappe aussi largement.

BIBLIOGRAPHIE

- Bohm, S. de, [1830] 2001, *Prisonnière sous la Terreur. Mémoires d'une captive en 1793*, Paris, Cosmopole.
- Coudreuse, A., 2011, « Les Mémoires de Madame Roland : être femme dans la tourmente de l'Histoire », *Itinéraires. LTC*, 2011-1, p. 29-43.
- Guillery, J., 2007, *Mémoires de Justine Guillery, 1789-1846*, éd. M.-P. de Weerdt-Pilorge, Rennes, PUR.
- La Rochejaquelein, marquise de, [1814] 1984, *Mémoires de Madame la marquise de La Rochejaquelein*, Paris, Mercure de France.
- Louvet de Couvray, J.-B., [1795] 1988, *Mémoires. Quelques notices pour l'histoire et le récit de mes périls*, préface de M. Vovelle, texte établi et annoté par Henri Coulet, Paris, Desjonquères.
- May, G., 1964, *De Jean-Jacques Rousseau à Madame Roland. Essai sur la sensibilité romantique et révolutionnaire*, Genève, Droz.
- Molé, L.-M., [1943] 1991, *Souvenirs de jeunesse (1793-1803)*, éd. J.-Cl. Berchet, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé ». Avec une préface de la marquise de Noailles.

Roland de La Platière, J.-M., [1798-1799] 1986, *Mémoires de Mme Roland*, éd. Paul de Roux, Paris, Mercure de France, coll. « Le temps retrouvé ».

Rousseau, J.-J., [1782] 1959, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, Première promenade, dans *Œuvres complètes*, I, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de La Pléiade ».

Vigée Le Brun, L.-É., [1835-1837] 2008, *Souvenirs*, éd. G. Haroche-Bouzinac, Paris, Champion, coll. « Bibliothèque des correspondances, mémoires et journaux ».

NOTES

1. Nous avons déjà étudié la prégnance du modèle rousseauiste dans les *Mémoires* de la période révolutionnaire dans deux communications : A. Coudreuse (2011) et « Entre diction et fiction : l'héritage romanesque dans les *Mémoires* de Louvet de Couvray », à paraître dans les actes du colloque « Filiation, modèles et transmission dans les littératures européennes (1740-1850) ».

RÉSUMÉS

Les *Mémoires* sont des textes référentiels qui n'excluent pas pour autant la mémoire des textes de fiction, ou de textes autobiographiques dans lesquels la dimension historique est beaucoup moins importante. On pense en particulier au modèle rousseauiste et à son devenir dans l'écriture des mémorialistes de la fin du XVIII^e siècle ou des premières décennies du XIX^e siècle. La question de la mémoire et de la culture littéraires dans les *Mémoires* de la période révolutionnaire ne se pose pas de la même façon selon que le mémorialiste est déjà écrivain, et qui plus est romancier, comme Louvet de Couvray, ou bien sans expérience de l'écriture avant que l'histoire ne lui fasse prendre la plume, comme Élisabeth Vigée Le Brun qui éprouve le besoin d'écrire ses *Souvenirs*. Il faut aussi poser la question en termes de légitimité : la citation, la référence, l'allusion permettent-elles d'asseoir une autorité et fonctionnent-elles comme principe de légitimation ou font-elles partie d'un fonds commun dans lequel on puiserait comme sans y penser ?

Memoirs are referential texts, but this does not mean that they exclude memory from fictional or autobiographical works, in which the historical dimension is far less prominent. In particular, the Rousseau model comes to mind with its evolution in the writings of late 18th century and early 19th century memoirists. Questioning memory and literary culture in the *Memoirs* of the Revolutionary period in France is done differently, depending on whether the memoirist is already a writer, and a novelist at that, such as Louvet de Couvray, or the memoirist is someone without experience in writing until History incites them to put pen to paper, such as Élisabeth Vigée Le Brun, who felt the need to write her *Souvenirs*. The question must also be asked in terms of legitimacy: do quotations, references, allusions, etc., allow for authority to be established and do they serve as legitimizing devices, or are they part of a common source from which we can automatically draw?

INDEX

Mots-clés : Mémoires, intertextualité, Révolution française, Rousseau, Mme Roland

Keywords : memoirs, intertextuality, French Revolution, Rousseau, Mme Roland

AUTEUR

ANNE COUDREUSE

Université Paris 13 – CENEL – IUF